



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 110160

Texte de la question

Mme Sophie Primas attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des services interentreprises de santé au travail (SIST). En effet, ces structures, qui prennent en charge 15 millions de salariés et accompagnent 1,5 million d'entreprises, sont dans l'attente d'une réforme nécessaire des services de santé au travail. Celle-ci, pourtant engagée à l'occasion du débat sur la loi portant réforme des retraites, a été reportée par décision du Conseil Constitutionnel. L'adaptation de ce secteur semble néanmoins aujourd'hui indispensable, comme l'atteste un certain nombre de rapports publiés depuis 2007. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est le calendrier prévu pour cette réforme.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Primas](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110160

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5708

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)